des Schweizerischen Handelsund Industrie-Vereins de l'Union suisse du commerce et de l'industrie dell'Unione svizzera di commercio e d'industria

8001 Zürich, Börsenstrasse 26 Postfach 235, 8022 Zürich Tel. 01 23 27 07 Telegramm-Adresse: Vorort

Postcheck 80-6151

Direction politique du Département politique fédéral B e r n e

E.V.D. HANDELSABTEIDINGSion du commerce du Département fédéral de l'économie publique

GATT

EE

Zurich, le ler novembre 1977

Ve/bx

ALGERIE

Messieurs,

Nous revenons sur l'affaire des séquestres et commandements de payer notifiés au Président de la République algérienne, M. Boumedienne, par publication dans la Feuille d'avis du Canton de Genève le 18 juillet 1977. La maladresse regrettable dont l'Office des poursuites de Genève a fait montre en l'espèce a eu pour effet d'accroître en Algérie les préventions et les ressentiments à l'égard de notre pays. Il fallait craindre que, du même coup, elle ne porte préjudice aux relations commerciales entre les deux pays. Compte tenu des liens commerciaux noués depuis de longues années entre l'économie genevoise et l'Algérie, la Chambre de commerce et d'industrie de Genève a procédé à ce sujet à une enquête auprès de ses membres. Vous en trouverez les résultats dans la lettre annexée du 4 octobre 1977. Dans un cas au moins, il semble bien que l'interruption d'importantes négociations avec une entreprise genevoise du secteur des machines soit imputable à l'incident en cause.

Aucun effort ne doit être ménagé pour rétablir autant que faire se peut un climat de confiance entre la Suisse et l'Algérie. Nous savons gré à vos deux départements de tout ce qu'ils entreprendront pour redresser une situation fortement compromise.

Projector 2

Whatfiel it hely.

Il va de soi que, si vous le souhaitiez, nous nous tenons à votre disposition pour nous entretenir avec vous de cette affaire et de ses suites.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

"VORORT" DE L'UNION SUISSE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Virberterger, Jumest

Le délégué :

Le secrétaire :

Annexe ment.